

A photograph of three people sitting on a balcony with large windows overlooking a green landscape. A woman in a light-colored suit is on the left, a man in a light purple shirt and glasses is in the center, and a man in a maroon polo shirt is on the right. They are all smiling and appear to be in a conversation. A dark semi-transparent overlay covers the bottom half of the image.

Politique du groupe relative à la lutte contre la corruption

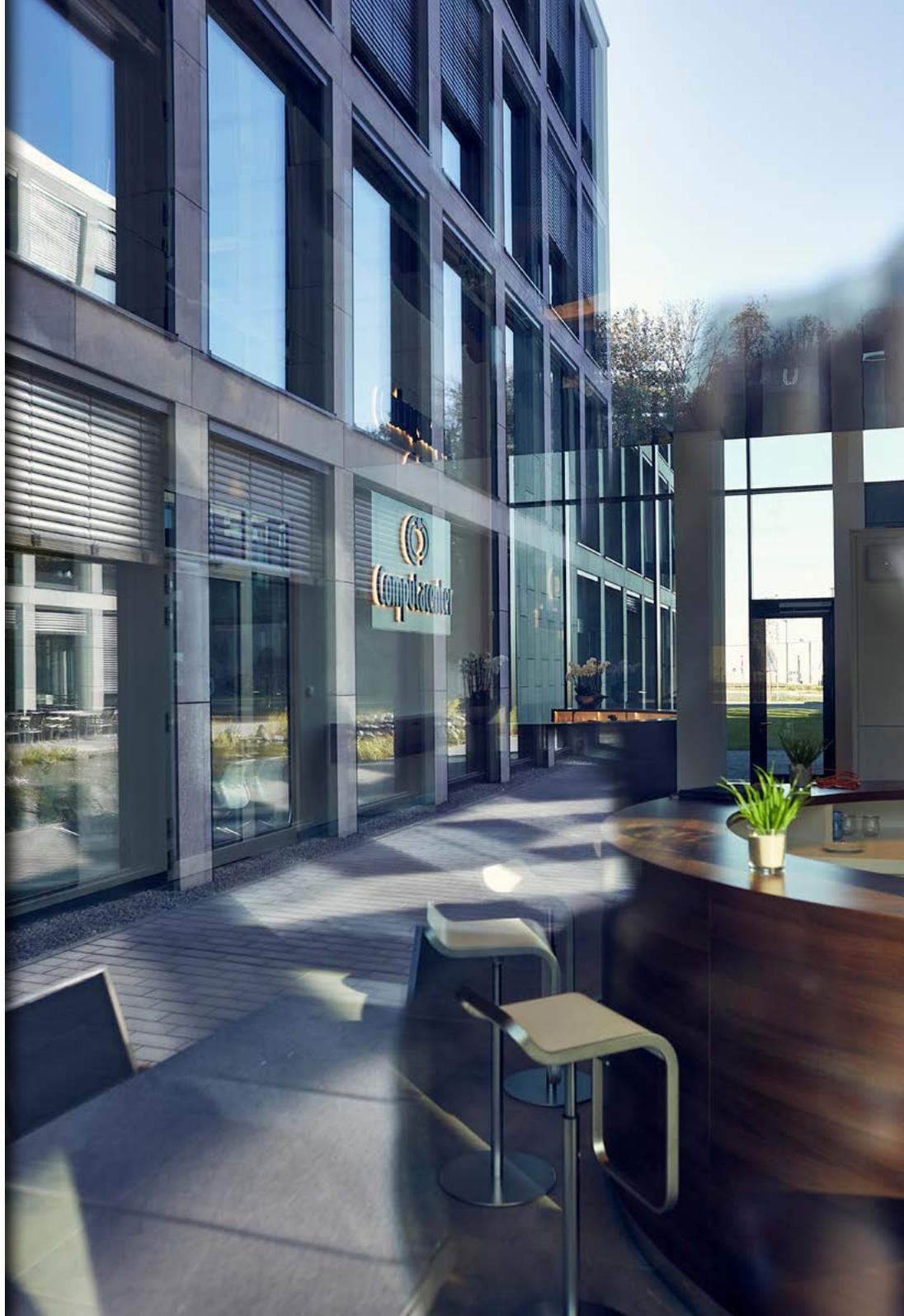


Sommaire

Engagements et responsabilités	3
Objectifs et périmètre	4
Vos obligations	5
Politique et loi applicable	6
Cadeaux, divertissements et marques d'hospitalité	7
Activités interdites	9
Activités tierces et incitations	10
Parrainage et dons	10
Signaler ses inquiétudes, repréailles et processus d'alerte (Speak Up)	11
Arbre décisionnel déontologique	12

Contrôle du document

Version	4.0	Propriétaire	Group Legal and Compliance
Date de publication	Août 2024	Date de révision	Août 2026



Engagements et responsabilités

Computacenter s'engage à respecter les règles de l'éthique. Nos collaborateurs et nos clients nous font confiance pour agir de manière équitable, éthique et conforme à nos valeurs Winning Together (nos « Valeurs »). Computacenter ne tolère aucune forme de corruption et mène ses affaires de manière honnête et transparente. Nous avons adopté une approche globale et uniforme:

Computacenter n'offre pas de pots-de-vin, n'en accepte pas et n'en sollicite pas, même dans les pays où ce genre de comportement est permis par la loi. Nos attentes à votre égard sont stipulées dans l'ensemble de nos Politiques de Conformité du Groupe, y compris la présente Politique de Lutte contre la Corruption, ainsi que notre Politique d'Éthique et notre Code de Conduite des Affaires.

La confiance que nous accordent nos clients est d'une importance primordiale, et la préserver est essentiel à la poursuite de notre succès. Nos collaborateurs sont les plus grands promoteurs de cette confiance et nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter nos Valeurs et nos obligations légales. En tant qu'entreprise, nous ne violerions pas cette confiance que nous avons établie dans le seul but d'obtenir un avantage commercial déloyal sur nos concurrents en nous livrant à des activités inappropriées et illégales, telles que les pots-de-vin et la corruption.

Le non-respect des lois anti-corruption peut entraîner de lourdes sanctions civiles et pénales, tant pour les individus que pour Computacenter. Il peut également nuire à notre réputation. Par conséquent, nous soutenons activement cette politique par le biais d'une approche cohérente de la part de la direction, d'une surveillance vigilante, de formations et d'une culture de signalement ouvert, sans crainte de représailles.

En tant qu'employé de Computacenter, il est de votre responsabilité de vous assurer que vos actions reflètent les politiques de notre entreprise, nos Valeurs et la loi. Si vous prenez connaissance d'une violation de nos politiques ou si vous la soupçonnez, vous devez la signaler par les canaux appropriés, y compris Safecall, notre service indépendant et confidentiel d'alerte professionnelle.

La présente politique a le soutien total du Comité exécutif du groupe Computacenter.



Nos Valeurs



Nos collaborateurs et nos clients nous font confiance pour agir de manière équitable, éthique et conforme à nos valeurs Winning Together



Objectifs et périmètre

L'objectif de cette politique est de définir la position de Computacenter au sujet de la corruption et son approche pour respecter la loi anti-corruption. Cette politique fournit également des conseils qui vous aideront à prévenir, détecter et signaler les comportements qui ne sont pas conformes à la loi et à notre politique. Notre objectif est de faire en sorte que vos actions et vos décisions soient conformes aux principes énumérés dans cette politique, à nos Valeurs et à la loi. Vous devez utiliser la présente politique, ainsi que notre Politique d'Éthique et notre Code de Conduite des Affaires et autres politiques associées, comme références.

L'ensemble du personnel, y compris le personnel permanent, à temps plein, à temps partiel, temporaire et en CDI, ainsi que les membres du Conseil d'Administration, les administrateurs et les dirigeants (« nos collaborateurs »), doit se conformer à la lettre et à l'esprit de cette politique dans la conduite des affaires.

Cette politique est le fondement du programme anti-corruption de Computacenter. Elle vous fournit des conseils pratiques, des ressources et des contacts pour vous aider. Vous devez impérativement vous familiariser avec ces informations afin de comprendre pleinement vos obligations, de protéger l'entreprise et sa réputation, de faire de nos clients une priorité, de favoriser une culture d'entreprise positive et d'agir avec intégrité à tout moment. Si vous soupçonnez ou si vous prenez connaissance d'une violation de la politique ou même d'un

conflit potentiel, il vous appartient de le signaler immédiatement. Ignorer de tels problèmes ou « fermer les yeux » n'est pas acceptable et peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement, la suspension, l'avertissement et d'éventuelles répercussions juridiques.

Pour plus d'informations ou en cas de doutes concernant cette politique ou des violations de la loi, contactez votre manager, l'équipe juridique et de conformité du groupe (« GLC »), ou utilisez les voies de signalement Speak Up disponibles tels que décrits dans notre Politique d'alerte professionnelle (Speak Up) dès que possible. Les signalements sont traités de façon strictement confidentielle et les personnes à l'origine des signalements sont à l'abri de toutes représailles. Si vous avez des questions à propos de cette politique, veuillez contacter GLC.

*Aucune disposition de cette politique ne limite les droits qui vous sont accordés par la législation locale et qui peuvent vous permettre de signaler des faits à des agences gouvernementales externes, conformément à la législation locale en matière d'alerte professionnelle.

> Politique d'Alerte Professionnelle

> Politique d'éthique du groupe et code de conduite des affaires

Vos obligations

Obligations des collaborateurs

Une culture de conformité est essentielle pour garantir la prévention, la détection et la dissuasion de la corruption. Vous devez faire preuve de prudence face aux problèmes potentiels de corruption et de conformité et, en particulier, vous êtes tenu de :

- Respecter la présente politique et les autres politiques associées
- Suivre la formation obligatoire sur la lutte contre la corruption
- Coopérer dans le cadre des enquêtes
- Déclarer les dépenses avec exactitude – voir la section « Livres et registres exacts » ci-dessous
- Enregistrer les cadeaux et tout autre élément de valeur donné à ou reçu par des tiers ou des clients dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité de l'entreprise ;
- Effectuer un signalement en cas de corruption suspectée ou avérée

Obligation de tenir des livres et des registres exacts

Vous êtes dans l'obligation de tenir des livres et registres exacts, conformément à la politique de Computacenter et à la législation applicable. En tant qu'employé, il vous est interdit de dissimuler ou de falsifier en connaissance de cause des documents d'affaires. La tenue de livres et de registres exacts est obligatoire et essentielle, car la plupart des pots-de-vin impliquent des informations manquantes, inexactes ou fausses dans les documents de l'entreprise.

Cela signifie que vous devez déclarer les dépenses avec précision, consigner les cadeaux dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité, et obtenir l'approbation d'un supérieur hiérarchique de niveau approprié. Le non-respect de ces directives compromet l'intégrité et l'authenticité de la tenue des registres et pourrait entraîner de lourdes sanctions ou des poursuites judiciaires à votre rencontre et à l'encontre de Computacenter.

Obligations des managers

Si vous êtes manager, vous êtes tenu de vous assurer que tous vos employés consignent correctement tout cadeau, toute marque d'hospitalité ou tout divertissement dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité. Vous êtes également responsable de la supervision et de l'examen régulier de ces activités afin de garantir le respect de notre politique.

Vous pouvez également être amené à contribuer à diverses activités de conformité, telles que la fourniture d'informations pour les enquêtes de non-conformité, et à participer à des audits ou à des activités qui soutiennent notre engagement de conformité dans ce domaine.

> Registre des cadeaux et marques d'hospitalité





Politique et loi applicable

Chez Computacenter, nous nous engageons fermement à respecter les exigences des lois anti-corruption applicables dans toutes les juridictions dans lesquelles nous intervenons, et en particulier le UK Bribery Act de 2010, qui s'applique à Computacenter dans toutes les juridictions. Nous maintenons une position stricte de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, et vous devez donc rester vigilant afin de vous assurer qu'une telle conduite ne s'infilte jamais dans nos pratiques.

Il vous est interdit d'offrir, d'accepter ou de solliciter des pots-de-vin, et vous devez mener vos activités de manière transparente et honnête. Aucun employé ou associé n'est autorisé à prendre part à des activités qui sont ou pourraient être interprétées comme de la corruption, indépendamment de sa citoyenneté, de son domicile ou de sa localisation.

Qu'est-ce qu'un pot-de-vin ?

Un pot-de-vin est le fait d'offrir, de donner ou de recevoir quelque chose de valeur [financière ou autre] dans le but d'influencer indûment une décision ou une action. L'expression « quelque chose de valeur » peut inclure des objets tangibles tels que des cadeaux, des marques d'hospitalité, des divertissements, des logements, des offres d'emploi, des stages, des dons caritatifs ou d'autres faveurs, y compris des réductions, ou l'utilisation de matériel, d'installations ou d'équipements, ou toute faveur offerte ou donnée pour influencer indûment une décision, quel qu'en soit le coût pour le donateur.

D'une manière générale, un pot-de-vin se rapporte à tout ce qui a une valeur pour le destinataire et qui est offert pour l'influencer indûment. Notez que cette politique ne concerne pas les échanges entre les employés de Computacenter, tels que les marques d'appréciation des managers envers les employés.

Cadeaux, divertissements et marques d'hospitalité

Directives générales

Le fait d'offrir à des tiers et de recevoir de la part de tiers des cadeaux, des divertissements et des marques d'hospitalité raisonnables et proportionnés est une pratique courante dans notre secteur d'activité. Vous pouvez offrir ou recevoir des cadeaux et des marques d'hospitalité en guise de geste commercial ou pour entretenir des relations commerciales éthiques, à condition que cela se fasse dans le respect de la présente politique.

Quelle est la définition d'un cadeau ou d'une marque d'hospitalité ?

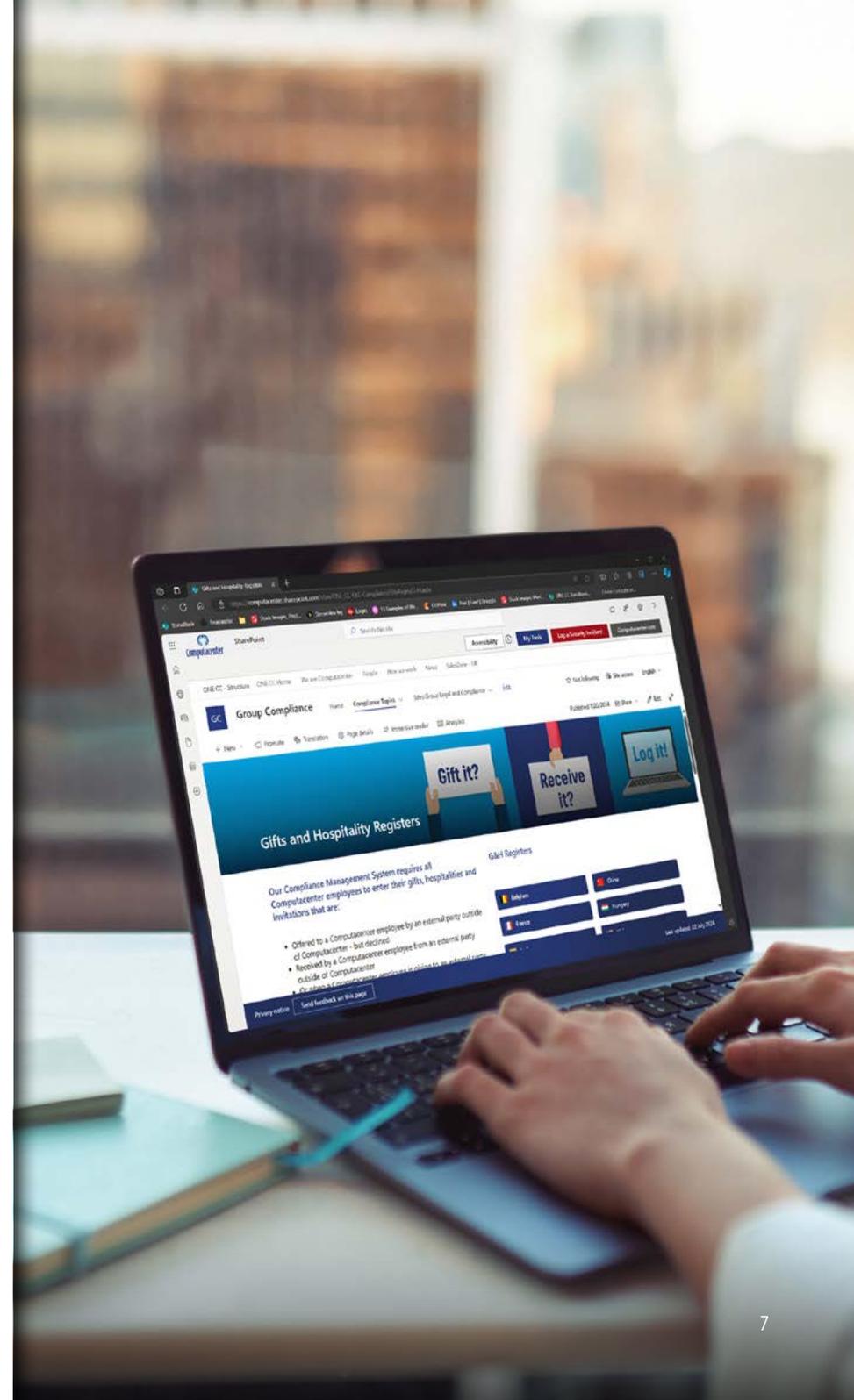
Les cadeaux et marques d'hospitalité peuvent inclure des objets tangibles tels que des cadeaux physiques, des marques d'hospitalité, notamment des repas ou des divertissements, des hébergements ou des billets d'entrée à des événements ou à des divertissements. D'une manière générale, il s'agit de tout ce qui a de la valeur pour le destinataire.

Pour qu'un cadeau et/ou une marque d'hospitalité soit conforme à cette politique, il faut que les conditions suivantes soient remplies :

- Il doit être consigné dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité de Computacenter si sa valeur est supérieure à une valeur symbolique ;
- Il ne doit pas être offert à un agent de la fonction publique ni à un représentant du gouvernement sans l'approbation préalable de GLC, quelle que soit sa valeur.
- Il doit respecter les seuils établis dans la politique ;
- Il doit être approuvé par un manager compétent, en prenant en compte les facteurs ci-dessous.

En tant que manager, lorsque vous décidez d'approuver ou non un cadeau et/ou une marque d'hospitalité, vous devez tenir compte des facteurs suivants :

- Il doit y avoir un objectif professionnel légitime.
- Les cadeaux et les marques d'hospitalité ne doivent pas être offerts continuellement à la même personne.
- Il doit être raisonnable et proportionné.
- Il doit avoir été offert de manière transparente et honnête.
- Il ne doit pas enfreindre la politique de l'entreprise du donateur ou du destinataire.
- Il ne doit pas avoir été donné ou reçu dans l'intention d'influencer indûment une décision commerciale ou d'obtenir un avantage commercial déloyal.



Présence requise pour les divertissements

Le fait de recevoir et d'accueillir des clients lors d'événements professionnels ou même sociaux doit avoir pour but de renforcer les relations commerciales. Par conséquent, un représentant de Computacenter doit être présent à tout événement où un tiers ou un client est accueilli ; vous n'êtes pas autorisé à offrir des divertissements ou des billets à un tiers ou à un client lorsqu'aucun représentant de Computacenter ne sera présent.

Cartes-cadeaux, espèces ou quasi-espèces

Il vous est strictement interdit d'offrir ou de recevoir des espèces ou des quasi-espèces, telles que des cartes de crédit. Et ce, pour des raisons de traçabilité.

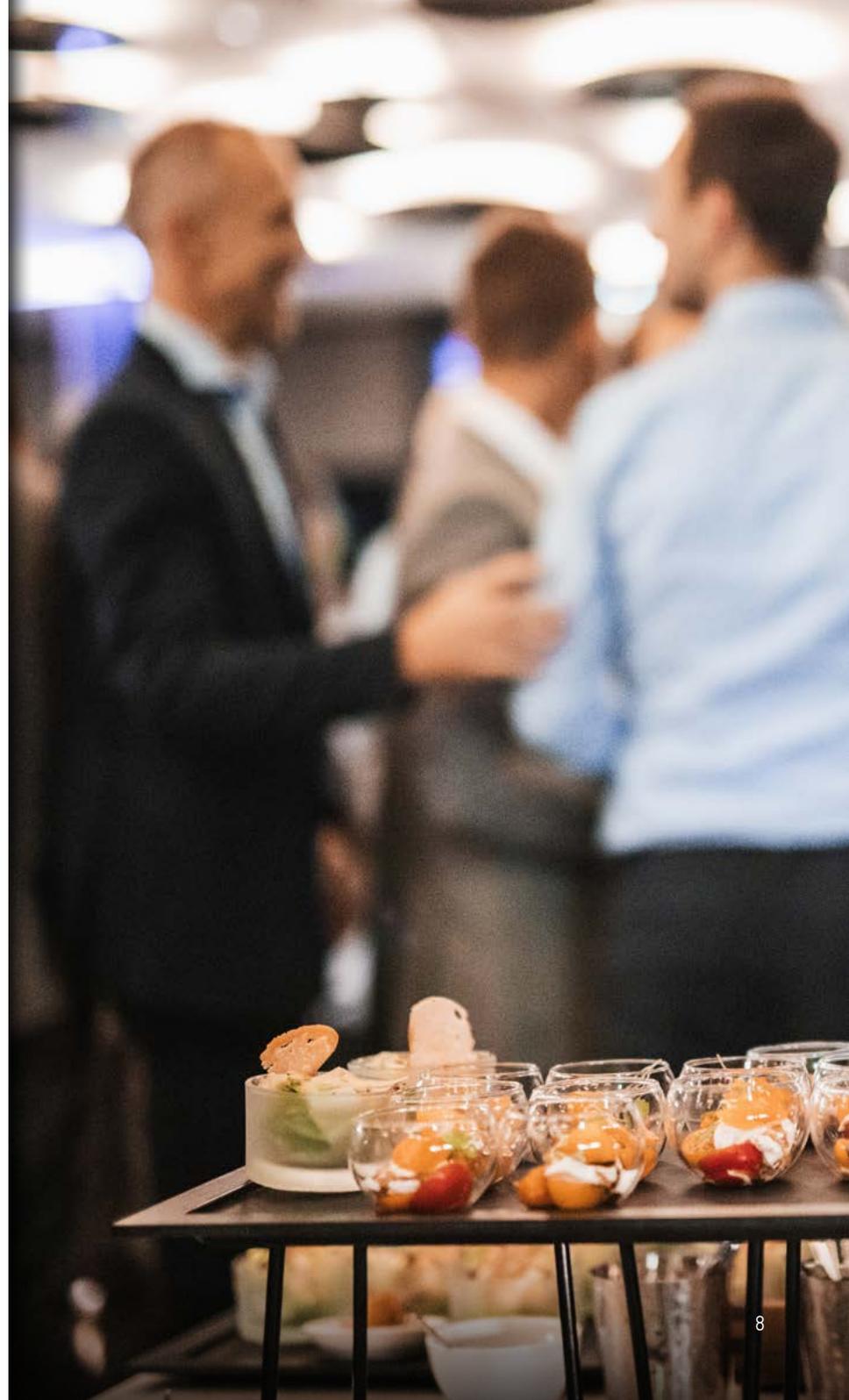
Exception : les cartes-cadeaux d'une valeur symbolique limitée à la nourriture et aux boissons associées aux réunions d'affaires sont acceptables et doivent être déclarées si la valeur équivalente se situe dans les seuils de déclaration.



Registre des cadeaux et
marques d'hospitalité



Seuils définis dans la Politique relative
aux cadeaux et marques d'hospitalité



Activités interdites

Fonctionnaires

À moins que vous n'ayez spécifiquement reçu une autorisation écrite préalable de GLC, Computacenter interdit d'offrir des cadeaux, des divertissements, des marques d'hospitalité ou toute autre chose de valeur à des fonctionnaires. Cela inclut même les cadeaux d'une valeur symbolique afin d'éviter toute apparence d'irrégularité. De même, il n'est jamais permis de faire un don dans le but d'influencer un fonctionnaire de manière inappropriée. Le terme « fonctionnaire » englobe :

- Un agent ou un employé d'un gouvernement local, provincial ou national, y compris les agences gouvernementales, les membres du parlement, les officiers de police, les pompiers, les membres de l'armée, les autorités fiscales, les fonctionnaires des douanes ou les régulateurs.
- Toute personne ayant la responsabilité d'allouer ou d'influencer les dépenses de fonds publics, y compris les personnes occupant des postes non rémunérés, honorifiques ou consultatifs.
- Un agent ou un employé d'une organisation internationale publique, telle que les Nations Unies, le Comité International Olympique, la Croix-Rouge internationale ou la Banque Mondiale.
- Toute personne agissant à titre officiel ou au nom d'un gouvernement ou d'une organisation internationale publique, telle qu'un conseiller officiel.
- Tout agent ou employé d'un parti politique.
- Tout candidat à une fonction politique.
- Un proche parent tel qu'un parent, un frère ou une sœur, un conjoint ou un enfant de l'une des personnes susmentionnées.

En outre, les cadeaux et marques d'hospitalité offerts aux employés d'entreprises appartenant à ou contrôlées par l'État peuvent être interdits par la loi, selon votre juridiction. Les entreprises appartenant à ou contrôlées par l'État peuvent être des sociétés de télécommunications, des sociétés pétrolières et gazières, des compagnies aériennes, des sociétés ferroviaires, des hôpitaux ou des services publics. Si les cadeaux et les marques d'hospitalité sont légalement autorisés pour les entreprises appartenant à ou contrôlées par l'État, vous devez également vérifier que les politiques du client l'autorisent à recevoir des cadeaux. En outre, vous devez obtenir l'autorisation écrite préalable de GLC.

Paiements de facilitation

Les paiements de facilitation, également appelés « bakchich », sont des paiements versés à des fonctionnaires pour accélérer le traitement de services gouvernementaux de routine dans les pays étrangers, tels que les licences, les visas, les dédouanements ou les permis. Computacenter vous interdit expressément d'effectuer tout paiement de facilitation, quel qu'en soit le montant. Bien que certains pays ou juridictions autorisent légalement les paiements de facilitation, ces paiements ne sont pas autorisés par la politique de Computacenter.

Exception : [exceptions très limitées] lorsque vous avez des raisons de croire qu'un paiement de facilitation est nécessaire pour éviter une menace imminente pour votre vie, votre sécurité ou votre bien-être. Dans ce cas, contactez immédiatement GLC ou le service des ressources humaines pour obtenir de l'aide, dès que cela est raisonnablement possible.

Comptabilités officieuses ou caisses noires

Les « comptabilités officieuses » ou « caisses noires » sont des comptes non officiels contenant des fonds qui ne sont pas enregistrés conformément à la politique de l'entreprise. Ils sont strictement interdits. Ces comptes font souvent l'objet d'une surveillance ou de contrôles internes limités, voire inexistant, et sont donc considérés par les agents de la lutte contre la corruption comme une source de fonds illégaux associés à des pots-de-vin.



Activités tierces et incitations

Tiers

Computacenter s'engage à travailler avec des partenaires qui respectent les principes de transparence et d'intégrité dans leurs opérations. Vous avez l'obligation de vous assurer que les tiers avec lesquels vous interagissez respectent ces exigences strictes. Vous devez impérativement signaler tout cas de non-conformité.

Établir un partenariat avec des entités de confiance est essentiel pour fournir des services de haute qualité à nos clients. Par conséquent, le respect des lois anti-corruption s'étend à tous nos tiers, y compris les fournisseurs, les distributeurs, les fabricants, les sous-traitants, les agents, les consultants, les organisations partenaires et les intermédiaires. Avant d'engager des tiers, vous devez vous assurer que les tiers que vous engagez sont soumis à des vérifications préalables nécessaires et peuvent prouver leur volonté de respecter nos normes éthiques, y compris à travers la mise en œuvre d'un programme de conformité anti-corruption.

Il est strictement interdit aux représentants de tiers agissant pour Computacenter de s'engager dans toute forme de pratique de corruption, y compris d'effectuer des paiements de facilitation en notre nom. Cette interdiction s'étend aux sous-traitants engagés par des tiers pour effectuer des travaux au nom de Computacenter. Toutes les transactions financières, qu'il s'agisse de paiements, de commissions, de compensations ou de remboursements, doivent respecter nos normes : elles doivent être raisonnables, servir un objectif commercial légitime et être documentées avec précision dans les livres et registres de Computacenter. Les paiements en espèces sont strictement interdits.

Fonds de marketing et de développement

Les fonds de marketing et de développement (FMD) sont définis comme des fonds accordés aux partenaires en tant que ressources pour augmenter les ventes et permettre la commercialisation de produits ou de services. Les fonds FMD doivent s'appuyer sur un accord ou un document d'approbation du fabricant de l'équipement d'origine (OEM) [collectivement, « Accord FMD »] qui en définit les conditions et les spécifications. Les fonds FMD doivent être utilisés uniquement pour les activités spécifiées dans l'Accord FMD. Vous devez vous conformer à la présente politique lorsque vous participez à des activités FMD. Vous devez notamment obtenir l'approbation du manager de niveau approprié et vous assurer que l'activité est correctement consignée dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité.

Fonds d'incitation à la performance commerciale (FIPC)

Selon votre fonction, vous pouvez être éligible pour participer aux Fonds d'incitation à la performance commerciale (FIPC), à savoir des programmes d'incitation proposés par nos partenaires et conçus pour promouvoir les ventes. Les programmes FIPC doivent être approuvés et administrés par Computacenter pour que vous puissiez y participer. Les partenaires doivent verser les fonds FIPC à Computacenter, et les fonds gagnés vous seront versés en tant que participant sous réserve de l'approbation de Computacenter et à sa discrétion. Il vous est interdit de recevoir des fonds ou d'autres avantages tangibles directement auprès du partenaire. Computacenter se réserve le droit de ne pas verser les fonds en cas de violation de cette politique, d'autres politiques de Computacenter ou des règles de participation des partenaires.

Parrainage et dons

Les dons à des œuvres de bienfaisance ou à des partis politiques peuvent présenter un risque de corruption lorsque l'intention est d'exercer une influence ou d'obtenir un avantage inapproprié, et les contributions doivent donc être conformes à cette politique.

Dons de bienfaisance

Computacenter et ses employés peuvent participer à des activités caritatives. Toutefois, ces activités doivent être conformes à la présente politique. Vous ne devez jamais utiliser ou faire des dons en vue d'influencer de manière inappropriée un tiers ou un client, y compris des fonctionnaires, en échange d'une faveur ou d'un avantage inapproprié. Les dons de bienfaisance doivent être approuvés par un manager compétent et doivent être consignés dans le Registre des cadeaux et marques d'hospitalité.

Dons à des partis politiques

En tant qu'entreprise, Computacenter ne fait pas de dons à des partis politiques. Il vous est interdit d'effectuer des dons à des partis politiques au nom de Computacenter.

Signaler ses inquiétudes, représailles et processus d'alerte [Speak Up]

Nous encourageons et favorisons une culture de signalement des problèmes. Si vous êtes témoin d'un comportement répréhensible, n'hésitez pas à le dire.

Nous vous demandons de nous signaler, aussi vite que possible, toute action réalisée par Computacenter, notre personnel ou nos représentants si vous soupçonnez de bonne foi qu'elle viole cette Politique ou qu'elle constitue un acte répréhensible de la part de Computacenter. Tout soupçon d'activité criminelle ou de faute susceptible de nuire à notre entreprise, à notre réputation ou à notre marque doit également être signalé. La responsabilité n'est pas l'affaire d'une seule personne : il incombe à chacun et chacune d'entre nous de signaler tout comportement répréhensible. De plus, le fait de fermer délibérément les yeux n'est pas acceptable et peut constituer une violation de la Politique.

Vous pouvez signaler le problème :

- à un manager ;
- à un membre de l'équipe RH ;
- au directeur du service Group Legal and Compliance ;
- au Group Chief People Officer ;
- à un responsable du service Group Legal and Compliance.
- via le dispositif d'alerte Safecall, disponible 24 h/24, 365 jours par an.

Toutes les personnes et le dispositif mentionnés ci-dessus ont l'obligation de traiter l'identité du lanceur d'alerte et les informations communiquées dans la plus stricte confidentialité. À réception du signalement, un examen indépendant et impartial de l'incident sera effectué sans retard et, si nécessaire, des mesures appropriées seront prises pour résoudre ou corriger le problème. Les managers sont tenus de faire suivre tous les signalements. Vous avez également le droit de communiquer ou signaler le problème directement aux autorités compétentes.

Représailles

Computacenter ne tolère aucunes représailles à l'encontre de quiconque émet une inquiétude ou pose des questions de bonne foi concernant une possible infraction à la loi ou une violation des politiques de Computacenter. Il est strictement interdit d'exercer des représailles à l'encontre d'une personne qui a effectué un signalement de bonne foi ou qui aide Computacenter à mener une enquête concernant une faute, une infraction à la loi ou toute autre violation.



Safecall

Safecall est notre dispositif d'alerte indépendant, que vous pouvez contacter 24 h/24, 365 jours par an. Tous les signalements seront traités de manière confidentielle et anonyme si vous le souhaitez.

Contactez Safecall en composant **le numéro de téléphone** correspondant à votre pays, par e-mail à l'adresse **computacenter@safecall.co.uk** ou en vous rendant sur le site **www.safecall.co.uk/report**

Pour de plus amples renseignements, y compris pour obtenir plus de détails sur l'utilisation de Safecall et pour savoir comment signaler certains types de problèmes, consultez notre Politique d'alerte professionnelle [Speak Up].



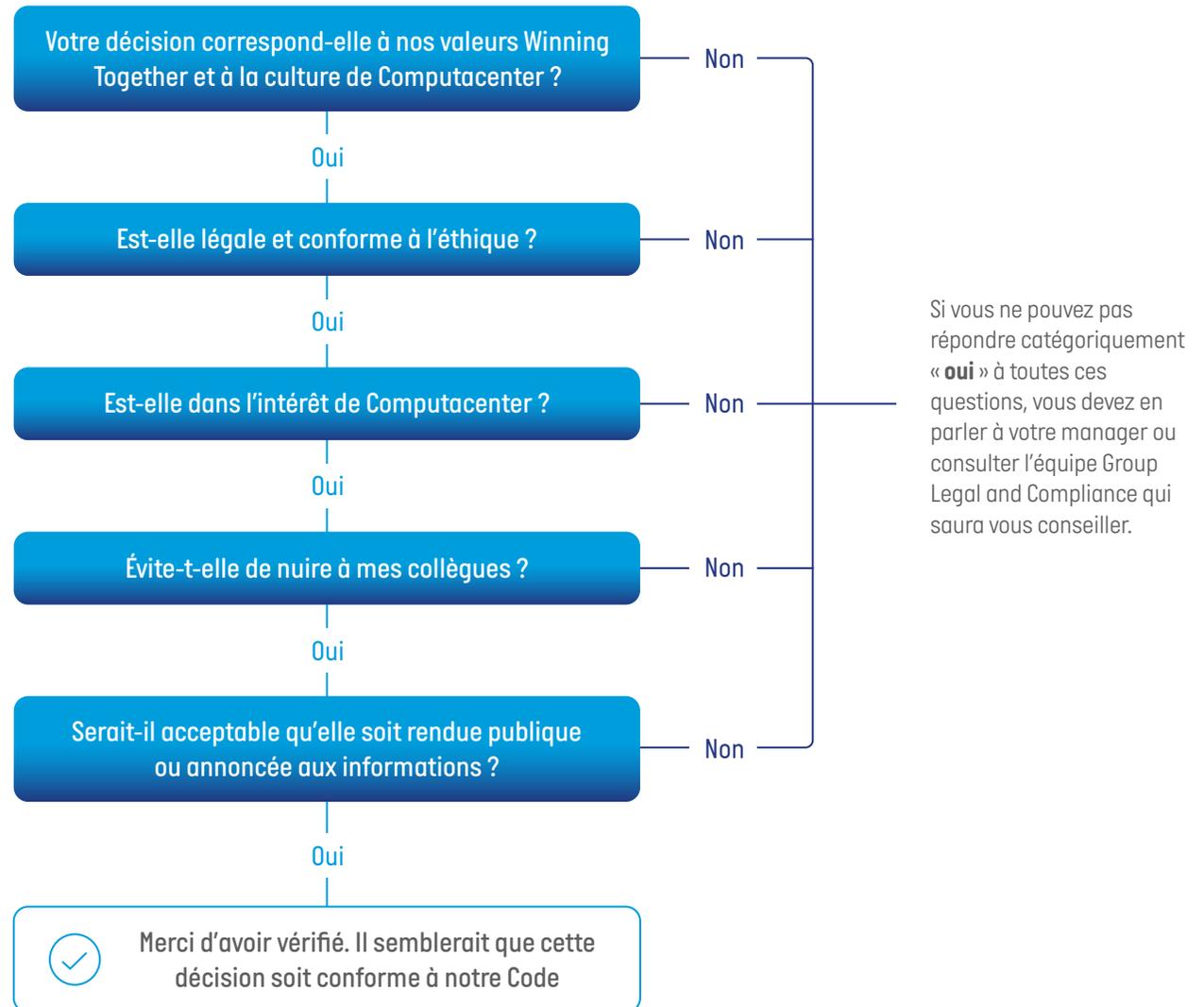
Politique d'Alerte Professionnelle

Arbre décisionnel déontologique

Si vous vous demandez si une activité professionnelle est conforme aux termes de la présente Politique, utilisez l'arbre décisionnel éthique pour vous aider.

Nous contacter

Pour toute question concernant cette politique, contactez l'équipe GLC à l'adresse MB.Compliance@computacenter.com ou visitez le site Conformité du groupe pour obtenir de plus amples informations.





Computacenter UK Ltd
Hatfield Avenue, Hatfield, Hertfordshire
AL10 9TW, United Kingdom
www.computacenter.com

Nous sommes un fournisseur indépendant de technologies et de services de premier plan, qui bénéficie de la confiance des grandes organisations publiques et privées. Nous sommes une entreprise responsable qui croit en la possibilité de gagner ensemble pour nos collaborateurs et notre planète. Nous accompagnons nos clients dans les phases d'approvisionnement, de transformation et de gestion de leur infrastructure technologique pour leur assurer une transformation numérique permettant à leurs employés et à leur entreprise de se développer. Computacenter est une société cotée à la bourse de Londres (indice FTSE 250) et compte environ 20 000 collaborateurs à travers le monde.